

N° 26 - janvier 2021

Le Falga

Bulletin Municipal 2020



Les élus:

Isabelle COUTUREAU maire, Hélène DELMAS 1ère adjointe, Anaïs BERRAN-LEBOSSÉ 2ème adjointe, Stéphanie CÉRÈNE, Alix BLANCHON, Nicolas LESSIEUX, Damien MONTAGNÉ, Philippe BUGAREL, Johan ÉVADÉ, Anne-Marie GRANZOTTO, Marie EMBRY



ÉDITORIAL



Dimanche 15 mars 2020, c'est avec une participation record (96% des inscrits, malgré le contexte sanitaire) que vous m'avez reconduite avec l'équipe que je vous présentais, m'accordant à nouveau votre confiance.

Lors de la réunion d'installation du Conseil municipal, samedi 23 mai, c'est à l'unanimité que les conseillers m'ont confié un cinquième mandat de maire et le poste de première adjointe à Madame Hélène Delmas puis de deuxième adjointe à Anaïs Berran-Lebossé. Ce succès aux élections municipales couronne un travail assidu pour le « Bien Vivre Ensemble au Falga » qui demeurera notre ligne de conduite, fidèles à nos engagements, depuis 25 ans, déjà !

Lundi 16 mars 2020 est mis en place un confinement national dû au Coronavirus. Cet événement inédit nous amène, individuellement, à modifier nos comportements, notre façon de consommer et au-delà à remettre en cause le système de consommation effréné, déséquilibré et non-équitable au vu des ressources de la planète.

De même le changement climatique qui s'aggrave ne doit pas attendre les initiatives de grande ampleur mais l'investissement de chacun au quotidien, comme celle du Colibri qui inlassablement jette les gouttes d'eau qu'il peut transporter afin d'éteindre l'incendie de sa forêt.

La protection de la Biodiversité peut jouer un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique, c'est pourquoi, nous nous engageons fermement à la protéger, pour se protéger.

Avec mes sentiments dévoués, Isabelle COUTUREAU. Maire

ÉTAT CIVIL

Naissance d'**Antonin BANQUET** 26 octobre 2020.

Mariage de **Julie PARRA et Thomas MAURETTE** 25 juillet 2020.

Nouveaux arrivants: **Madame KITTEL et Monsieur MENANT.**



SITE INTERNET

Après une année de travail de notre nouvelle équipe municipale, nous prévoyons la mise en ligne du site internet de la mairie du Falga pour ce printemps.

ENVIRONNEMENT

Le Bruit (extraits de la réglementation des services de l'Etat)

« Tout auteur de bruit pourra être sanctionné dès lors que ce bruit porte atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité ». Il faut savoir également que le « droit » d'organiser une fête bruyante une fois par mois est un mythe qui n'a aucun fondement juridique.

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils de jardinage et de bricolage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, scies) :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

URBANISME

Les dossiers d'urbanisme sont disponibles en mairie ou sur le site Internet du ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable.

COVID-19

CRISE SANITAIRE : 16 mars, entrée en Confinement national.

- Début avril, confection de masques par des élues et distribution gratuite aux administrés le 01/04.
- Deuxième distribution de masques alternatifs AFNOR, fournis par le Département et la Région, le 11/05 et 18/05. Prise de nouvelles régulières de la population vulnérable.
- Remerciements au personnel soignants sur les portes de la Mairie.



Confection de masques

**Pour toute information générale, sur le
COVID 19 appel gratuit 7/7 jours :
0 800 130 000**

INITIATIVES

VOS ACHATS DIRECTEMENT AUPRÈS DE PAYSANS LOCAUX

Depuis le confinement du printemps dernier et la suppression des marchés de plein vent, une association de producteurs a vu le jour au Falga : **DIRECT PAYSANS**.

Ce projet collectif a été créé pour mettre en place un circuit court de proximité dans le Lauragais, sous la forme d'un système de commande / paiement en ligne / livraison de produits locaux et de qualité et favoriser la réflexion autour de l'alimentation et l'agriculture paysanne avec le soutien de la Confédération Paysanne de la Haute-Garonne et de consommateurs.

Une dizaine de producteurs, dont trois de la commune, commercialisent leurs produits (dans la grande majorité issu de l'Agriculture Biologique).

Direct Paysans permet de soutenir la vente directe et les producteurs locaux, participer au développement d'une économie locale sociale et solidaire, consommer des produits frais, de saison respectueuse de l'environnement. Nos actes d'achats sont un moyen de contribuer à l'activité économique locale et à la préservation de notre environnement.

Commande et paiement en ligne (du vendredi 12 h au mercredi 18h) :

<http://app.cagette.net/group/6668>

Retrait des commandes le jeudi de 17h30 à 18h30 sous la Halle du village

Vente directe de viande sur le Falga, exploitation en conversion bio, adhère aussi à Direct Paysans.

- colis de veau, race gasconne (6kg)

- colis d'agneau, entier ou demi.

Commandes par téléphone au **07 82 28 56 89** ou sur **damienmontagne31@yahoo.com**

Les Paniers de Nicolas: Livraison hebdomadaire le jeudi de vos légumes, à domicile. **06 18 45 38 23**

BIEN VIVRE ENSEMBLE AU FALGA

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ont été la dernière occasion de rassemblement de la population avant le premier confinement dû au Covid.

LES MARCHÉS D'ÉTÉ tous les lundis de juillet, août, septembre.

- Le 17 août, le marché de plein vent a eu lieu à 18h avec possibilité d'assiettes paysannes à réaliser soi-même.

Hélène, Jérôme et Claire malgré le contexte difficile et ses exigences sanitaires, ont mis sur pied la deuxième édition de **FERME EN FERME** au mois de septembre.

HOMMAGE À BEETHOVEN

La mairie a désiré maintenir, a minima bien sûr, une vie culturelle sur la commune avec le Quatuor à Cordes issu de l'Orchestre National du Capitole, en hommage au 250^{ème} anniversaire de la naissance de Beethoven.

Malgré le contexte sanitaire, le port du masque obligatoire et la forte chaleur, le public a répondu présent, remplissant la halle, devenue salle de concert.

ENFANTS Boîte à livres, en carton - Atelier lavande 31 août - Atelier Nature et potager à chaque vacance scolaire.

FÊTE LOCALE Commémoration au Monument aux Morts le 25 octobre.

NOËL DES ENFANTS SOUS LA HALLE

L'ARBRE DE NOËL DES VOISINS

MARCHÉS DE PLEIN VENT

Les marchés mensuels du premier lundi de chaque mois ont rythmé l'année et ont été très appréciés tant par le service rendu que par le lien social qu'ils ont maintenu en cette période de pandémie où l'isolement est recommandé pour l'intérêt général.

LUDOTHÈQUE

Afin de rapprocher les générations et de soutenir la communication ludique au sein de la famille, nous proposons gratuitement une vingtaine de jeux à emprunter, à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture ou lors des ateliers-enfants

LES FALGATIENS ONT-ILS VOYAGÉ EN 2020 ?

Absolument ! Non pas des voyages au long cours, comme certains le projetaient, mais dans la limite des frontières de notre beau pays.





Défrichage



Fête locale - Monument aux morts



Semis d'automne



Boîte à livres



Noël sous la Halle



Hommage à Beethoven



Arbre de Noël des voisins



Marché d'été



Défrichage

JARDIN COMMUNAL PARTAGÉ « LES COLIBRIS »

A la Sainte Catherine, tout bois prend racine !

- Forts de la promesse de ce dicton, les Colibris du Jardin Partagé Communal du Falga ont planté, tout en respectant le protocole sanitaire Covid 19, trois arbres fruitiers : un abricotier (Isa et Annie), un cerisier (Irène et Isa) et un plaqueminer. Trois équipes se sont relayées pour arriver à réaliser ce programme, aidées par Robert pour creuser le trou de chaque arbre.

- La dernière équipe, secondée par les enfants a aussi planté des cassissiers, groseilliers, et a fait une deuxième plantation de fèves.

Joignant l'agréable à l'utile, les enfants après avoir joué avec les tas de feuilles rassemblés à cet effet, en ont paillé toutes les parties non semées ou plantées du potager pour qu'elles se transforment en humus au fil des mois qui s'écouleront jusqu'au printemps.

Les carrés semés de différentes variétés de graines paysannes anciennes de blé tendre ont été recouverts de compost et arrosés. Cette démarche vise **la conservation et le développement de la biodiversité** cultivée et se pratique par des jardiniers sur des parcelles de 1m² pour chaque variété et par les paysans sur leurs champs cultivés.

- La pause du goûter a été aussi l'occasion d'apprendre à faire des pompons sans accessoire autre que la main et de la laine rouge. Ces pompons ont été accrochés aux branches nues des fruitiers pour donner un petit air de fête.

Le jardin a pris ses quartiers d'hiver sous une grosse couche de feuilles, en attendant le redoux.

Tout un programme était prévu pour la Sainte Catherine au cours de laquelle nous aurions aimé souffler la première bougie de notre jardin. COVID-19 oblige !



DE FERME EN FERME 2020

Pour la 2ème année consécutive, deux fermes de notre commune ont participé à l'événement national de FERME EN FERME le samedi 26 et dimanche 27 septembre organisé par le CIVAM 31.

Ces deux jours ont pour but de faire découvrir aux citoyens le métier d'agriculteur, les savoir-faire et les produits paysans issus d'une agriculture économe et autonome, respectueuse de l'environnement (un cahier des charges est respecté par les fermes participantes).

Au sein du circuit « Lauragais Bio », l'événement a eu lieu à la ferme Montplaisir Bio chez Hélène et Jérôme Delmas avec la participation du Rucher de l'Envol de Claire Sassier.

La crise actuelle montre à quel point les paysans sont un maillon essentiel à notre quotidien et à l'autonomie alimentaire de notre territoire. Il semble essentiel de maintenir un lien entre le public et les fermes nourricières avec ce type d'opération.

TRAVAUX

ADRESSAGE

Finalisation de la dénomination des voies et la numérotation des habitations. Nous sommes prêts à recevoir la fibre et à être tous localisés sur nos GPS.

TRAVAUX DE VOIRIE

- Chemin d'En Roquefort
- Chemin de la Peyrade
- Chemin des Vignes

REPLACEMENT DES BARRIÈRES EN BOIS

du Pont des Vaches pour le sécuriser.

SIPOM

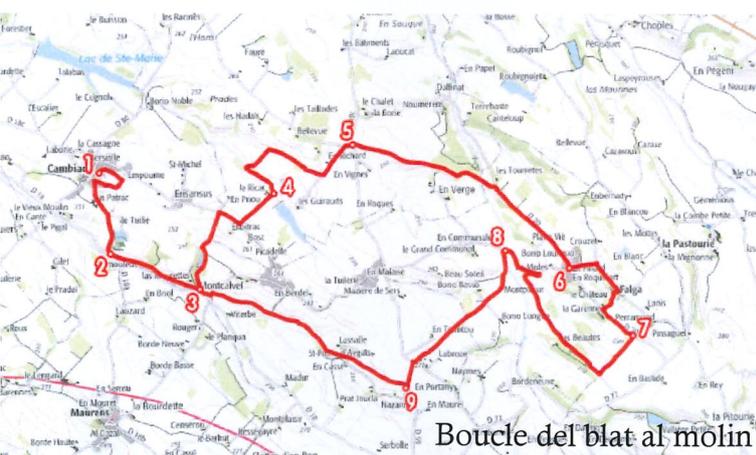
Le SIPOM propose un service de broyage à domicile avec une convention à signer entre le particulier et le SIPOM. A ce jour : les tarifs sont les suivants :

- Forfait de 50€ : le déplacement, l'installation et 1 heure de broyage avec l'opérateur du SIPOM
- Heure supplémentaire : 30€. Toute heure commencée sera comptabilisée et facturée.

La commune du Falga prend en charge la première heure de broyage des végétaux de ses administrés, 1 fois par an.

PDIPR - BOUCLE DEL BLAT AL MOLIN (20KM).

Le service biodiversité et aménagement durable du Conseil départemental, en partenariat avec la Communauté de Communes Terres du Lauragais et les communes, a élaboré le projet de randonnée non-motorisée sur 5 communes limitrophes dont Le Falga. Une association de bénévoles s'est rendue disponible pour le défrichage d'un chemin délaissé depuis longtemps, dernier tronçon de la boucle du Falga.



INFORMATIONS MUNICIPALES

- * **MARCHÉS MENSUELS** sous la halle tous les premiers lundis de chaque mois.
- * **MARCHÉ DE PRINTEMPS** 8 mai 2021.
- * **MARCHÉS D'ÉTÉ** tous les lundis sous la halle de juillet et août
- * **RENOUVELLEMENT DES LIVRES** de la bibliothèque par la médiathèque départementale.
- * **FORMALITÉS:** Les passeports se font uniquement à Revel. Les cartes d'identité se font dans toutes les communes bourg-centre comme Revel, Villefranche de Lauragais, Lanta, Caraman... après un rendez-vous téléphonique, sachant que les délais peuvent être très longs. La carte grise se fait uniquement en ligne. La déclaration conjointe de PACS s'enregistre soit à la mairie soit auprès d'un notaire.
- * **S.P.A:** L'adhésion de notre commune à la Société Protectrice des Animaux vous permet d'en utiliser les services. Contact au 05 61 47 60 00.
- * **GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR LES SÉNIORS**
- * **LOCATION FOYER RURAL** (aux Falgatiens uniquement pour la tranquillité des riverains)
60 € du 1er Mai au 31 septembre - 100 € du 1er octobre au 30 avril
30 € l'utilisation de la Halle, si besoin électricité - Chèque de caution de 300 € à l'ordre du Trésor Public - Chèque de location à l'ordre du Trésor Public - Attestation d'assurance et responsabilité civile - Mis à disposition gratuitement : 4 tables en bois stables + tréteaux en fer + 10 bancs.
- * **PERMANENCE DE LA MAIRIE** - Lundi : 8h30 – 12h30 et 14h30 – 17h30

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Place de la Forge - 31540 Le Falga - 05 61 83 02 35 - mairie.lefalga@orange.fr

BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE

Il est temps, plus que jamais, de protéger, préserver, valoriser et restaurer la biodiversité !

TEN est un dispositif qui encourage les collectivités de la Région Occitanie à mieux connaître, agir et se mobiliser autour de la biodiversité. L'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie a pour mission d'organiser l'émergence, la reconnaissance et le suivi des territoires qui se lancent dans cette démarche.

TEN incite à l'émergence de projets d'avenir innovants, d'initiatives et de partenariats locaux, pour que les territoires d'Occitanie développent des dynamiques en faveur de la biodiversité. Chaque collectivité qui s'engage à mettre en place ce type de démarche au cours des 3 prochaines années peut donc se voir attribuer la reconnaissance TEN. Aucun niveau de départ n'est requis, c'est la démarche de progrès et la cohérence du projet qui sont recherchées.

Ainsi, conscients de notre responsabilité en tant que collectivité territoriale, nous nous sommes positionnés dans une démarche volontaire et laborieuse afin d'être retenus comme Territoire Engagé pour la Nature.

Ainsi :

Le comité de sélection « Territoires Engagés pour la Nature » et le Conseil d'Administration de l'ARB Occitanie ont pris la décision de nous attribuer la reconnaissance TEN (Territoire Engagé pour la Nature) 2020.

Cette reconnaissance salue la cohérence de nos projets en faveur de la biodiversité et la démarche de progrès que notre collectivité lance au travers des trois actions qui traduisent l'engagement TEN.

Nous aurons donc trois ans pour les mettre en œuvre.

Les trois actions envisagées qui traduisent cette volonté :

- Connaître et mobiliser autour de la biodiversité avec un projet d'opérations événementielles communales tout au long des saisons, 8 annuelles au total.

- Actions de préservation et de restauration de la biodiversité. L'élaboration du PLUi nous permet lors des ateliers de travail de faire inscrire dans le règlement les actions en faveur de la biodiversité comme la limitation de l'artificialisation des sols, l'obligation de plantation de haies, d'essences locales. Au niveau communal engagement pour l'entretien des espaces verts : fauche tardive, délaissage, plantation de jachères fleuries, zéro produit phytosanitaire.

- Déploiement du site internet du FALGA à travers la création de ce site nous permettrons la mobilisation citoyenne pour la préservation de la biodiversité en créant de l'intérêt sur un sujet peu connu par certains et réponse à l'attente pour d'autres de pratiques vertueuses à leur portée. La vulgarisation de cette pratique est essentielle.



Nichoir de la Hirulotte - Colibris Biodiversité



Colibris Biodiversité